

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 mai 2021

Nombre de membres afférents : 19

En exercice : 19 Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de la Convocation : 07/05/2021

Date d'affichage : 07/05/2021

L'an deux mil vingt et un et le 11 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER Laurent- Véronique AUGIZEAU- Laure DUCHAMP (arrivée à 19h05)- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Céline POIRRIER- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Mathilde SAVARY

Excusés : Alexandra CHABANIS- Nathalie MARECHAL- Jean GRANGER

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2021-039 : Approbation du projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme relatif aux travaux de renforcement du réseau BT à partir du poste BEAUVOIR

Monsieur le Maire expose le courrier du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme qui indique avoir étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Il s'agirait de procéder à un renforcement du réseau BT à partir du poste BEAUVOIR par mutation de 100 à 160 kva et ce, pour un montant de 235 455.01€ HT sans participation communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet et le plan de financement établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

POUR : 16

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Yves COURBIS

Maire

